



Quebec Provincial Association of Teachers
L'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec

March 19, 2020

Dear Teachers,

We are currently living through a surreal and uncertain time. I hope you are all safe and healthy, taking the time to breathe, remaining at home, and spending time with your families.

We want to assure you that QPAT is in frequent communication with the Ministry as well as the management team of the English school boards. As information arrives, we will forward it to your local union and post the information on the QPAT website, which is being updated on a regular basis.

It's important to be patient; we want to make sure that we give accurate answers, as it is essential to avoid confusion.

Yesterday, the Ministry of Health and Social Services adopted a decree (an official order), to suspend all collective agreements between the school boards and their employees. The president of the *Centrale des syndicats du Québec* (CSQ) spoke with the Deputy Minister of Education and was assured that the decree has been put in place to ensure emergency daycare for healthcare workers as well as other workers providing essential services in light of the COVID-19 crisis. At this point, there is no intention to ask teachers to report to work. QPAT will continue to keep in touch with its counterparts to protect your rights and ensure the health and well being of its members.

Rest assured that we will keep you informed of new developments via our website and through your local union.

Sincerely,

Heidi Yetman

President of QPAT



Quebec Provincial Association of Teachers
L'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec

Le 19 mars 2020

Chers enseignantes et enseignants,

Nous traversons à l'heure actuelle une période surréaliste et sans précédents. J'espère que vous êtes tous en sécurité et en bonne santé et que vous prenez ce temps pour respirer, rester à la maison et passer du temps avec vos familles.

Nous voulons vous assurer que l'APEQ communique régulièrement avec le ministère et les représentants des commissions scolaires anglophones. Aussitôt que les informations arrivent, nous les transmettons à vos syndicats locaux et les publions sur le site Web de l'APEQ, qui est mis à jour régulièrement.

Il est important de ne pas nous précipiter car nous désirons nous assurer de vous fournir des réponses précises et vérifiées, car il est essentiel d'éviter toute confusion.

Hier, le ministère de la Santé et des services sociaux a adopté un décret (arrêté officiel), suspendant, entre autres, toutes les conventions collectives entre les commissions scolaires et leurs employés. La présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'est entretenue hier soir avec le sous-ministre de l'Éducation et on lui a confirmé que le décret a été mis en place dans l'optique d'assurer des services de garde d'urgence aux travailleurs de la santé ainsi qu'aux autres travailleurs fournissant des services essentiels dans le contexte de la crise de la COVID-19. Le gouvernement ne prévoit pas, à ce stade-ci, demander aux enseignants de se rendre au travail. L'APEQ continuera de rester en contact avec ses homologues à différents niveaux pour protéger vos droits ainsi que votre santé et votre bien-être.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés de tout nouveau développement par l'entremise de votre syndicat local ainsi que via notre site web.

Sincèrement,

Heidi Yetman

Présidente de l'APEQ